

Conseil Municipal - Hommage à M. Claude GIRARD, Président du Conseil Général du Doubs

«M. LE MAIRE : Je vais vous demander de vous lever quelques instants. Vous savez que Claude GIRARD nous a quittés ce samedi 27 mars au terme d'un combat très courageux et très digne contre ce que l'on appelle une longue maladie.

Je souhaite ce soir, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et en mon nom propre, rendre un hommage à l'homme dont j'appréciais les qualités humaines et intellectuelles. Claude GIRARD était un franc-comtois pétri de notre histoire et de notre culture régionale. C'était un homme profondément attaché à notre terre. C'était, vous le savez, vous qui l'avez connu comme moi, un homme d'action, direct et volontaire, qui forçait l'admiration par l'énergie qui était la sienne, un homme fait pour la vie, disparu beaucoup trop tôt.

Je veux rendre aussi hommage à l'élu, à l'homme politique. Claude GIRARD fut un adversaire que j'ai affronté à plusieurs reprises mais toujours dans le respect mutuel, idée contre idée. Il a su travailler avec Besançon, pour Besançon et son agglomération, au-delà des clivages politiques, mobilisé qu'il était par le seul souci d'intérêt général. Je ressens donc ce soir une réelle émotion, un sentiment d'injustice aussi car il est, Chers Collègues, des âges qui ne sont pas faits pour mourir.

A son épouse, à ses fils, à ses amis, à ses collaborateurs et à tout le personnel du Conseil Général, je présente donc, au nom de la Ville de Besançon, mes très sincères condoléances et je vous prie, en hommage à Claude GIRARD, d'observer une minute de silence.

Minute de silence.

Je vous remercie.

Mme Françoise BRANGET : Monsieur le Maire, en tant que suppléante de Claude GIRARD, je souhaite m'associer à l'hommage qui lui est rendu, en rappelant qu'il est celui avec qui et pour qui j'ai abordé la politique pour la première fois en partageant sa campagne des législatives de 1997, avant de devenir sa suppléante en 2002. Unanimement, nous saluons son action déterminée et son engagement tant au service du Département dont il fut le Président durant les cinq dernières années qu'en sa qualité de Député de Doubs. Il a agi en homme de conviction, il nous a prouvé son sens de l'efficacité et de proximité à l'égard de tous. J'ajouterai qu'il y a dans la vie des moments forts que l'on n'oublie pas et des personnalités qui marquent. Merci.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Madame BRANGET. J'espère que ce soir, dans ces circonstances un peu exceptionnelles avec le décès du Président du Conseil Général du Doubs, après les élections que nous avons eues hier, nous saurons placer le débat au niveau où il doit se situer en évitant, je l'espère, toute polémique inutile».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2004